

ENVOI DIRECT

Nice, le 29 août 2012

L'Inspecteur d'Académie

à

Mesdames et Messieurs les Principaux de
collège.

Mesdames les Directrices et Messieurs les
Directeurs des écoles élémentaires publiques
et privées sous contrat d'association,

S/c de Mesdames les Inspectrices et Messieurs
les Inspecteurs chargé(e)s de circonscription du
premier degré.

Objet : Lancement du « *Festival de Littérature Genèse* » version 2012-2013.

Depuis 2003-2004, le Concours Lecture Départemental a été remplacé par le « *Festival de Littérature Genèse* » qui vise prioritairement, dans le respect des orientations des Programmes, à affermir la maîtrise de la langue et à prévenir l'illettrisme par la mise en œuvre d'une lecture littéraire et le développement de la production d'écrits par les élèves.

Il a également été conçu pour favoriser l'utilisation des TICE puisque toutes les opérations se déroulent sur site et par courrier électronique.

Les objectifs, le règlement, les modalités d'inscription et les aides en ligne de la version 2012-2013 du « *Festival de Littérature Genèse* » sont dès à présent consultables sur le site de l'Inspection Académique des Alpes-Maritimes à l'adresse suivante :

<http://www.ac-nice.fr/ia06/ia06/flg/cl2013/>

La version 2012-2013 est ouverte, comme celles des années précédentes, non seulement aux classes élémentaires de cycle 2 et 3, mais également aux grandes sections de maternelle, ainsi qu'aux classes de 6e des collèges et aux classes de SEGPA.

Le thème retenu pour les classes de cycle 2 et de cycle 3 est : « **Le cirque** ».

Par ailleurs, afin que les classes qui ne souhaitent pas concourir cette année puissent largement profiter des aides à la production d'écrits mises au point par les concepteurs du Festival, le site du Festival leur offre, outre les aides de cette année, un

archivage des aides des années précédentes et des productions correspondantes des classes lauréates.



Dès sa création, en 2003-2004, le « *Festival de Littérature Genèse* » a rencontré un bon accueil auprès des écoles du département. J'espère que la version 2012-2013 remportera un succès accru. D'avance, je sais pouvoir compter sur votre engagement et je vous en remercie.

2/2

Philippe Jourdan

Directeur Académique
Directeur des Services Départementaux de l'Éducation
Nationale des Alpes Maritimes